

MARCY
INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 Décembre 2012

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Bernard BRY, Adjoint au Maire.

Etaient présents : MM BRY Bernard, LEFORESTIER Jacques, VAN MAELE Gérard, VERDRIÈRE Chantal, LAMBERT Dominique, THUET Gérard, BOUTROY Sébastien, DESCAMPS Danièle.

Absents excusés : M. Freddy GILLOT, Dominique LITAS, Elie Boutroy

Eclairage public.

Devis USEDADA pour l'éclairage public s'élève à 3271,19 €

L'objectif est de fermer un lampadaire sur deux pour des raisons économiques.

Il faut que l'USEDADA reconditionne les horloges.

Le Conseil Municipal décide d'attendre de nouvelles directives prévues pour 2013.

Travaux au château d'eau et à la lagune.

Retard dans les travaux , reprise et fin début janvier.

Installation du surpresseur courant janvier, la population sera prévenue.

Au niveau de la lagune , l'évacuation des boues a été plus importante que prévue, ce qui représente un coût supplémentaire sur le montant des travaux.

Décision d'adhésion au SISSAD de Gauchy.

Délibération prise à l'unanimité pour l'adhésion au SISSAD de Gauchy.

Réflexion sur la mise en place d'un columbarium.

M.Boutroy a rencontré plusieurs sociétés dans ce domaine au salon des Maires.

Un présentation des différents produits sera prévue courant 2013.

Participation financière classe de neige Collège Anne frank d'Harly.

Lecture d'une lettre à l'encontre du Collège Anne Frank , informant que la commune verse une subvention de 300 € pour 2 enfants qui iront en classe de neige.

Simplification pour la sortie de territoire des mineurs

A partir du 1er janvier 2013, les mairies n'auront plus à délivrer les autorisations de sortie du territoire pour les mineurs qui souhaitent voyager sans leurs parents.

Le mineur français pourra voyager seul avec sa carte d'identité dans l'Union européenne et avec un passeport hors Union européenne .

Recensement de la population à MARCY

Le recensement se déroulera du 17 janvier au 16 février 2013.

Vous allez recevoir la visite de Madame Dominique Litas agent recenseur.

Elle sera munie d'une carte officielle et elle est tenue au secret professionnel.

Vos réponses resteront confidentielles, elles sont protégées par la loi.

Elle seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Secretariat de Mairie.

Réouverture de la Mairie à partir du 15 janvier:

Le mardi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 18h.

De nombreuses informations sur le Site de Marcy

<http://mairie-marcy.jimdo.com>